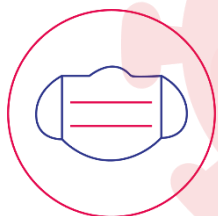


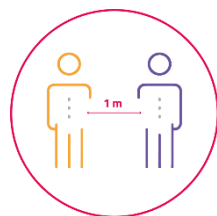
Protocole sanitaire Covid-19 pour l'accueil des stagiaires en formation présentielle URSCOP OCCITANIE PYRENEES

Ce protocole sanitaire spécifique à l'URSCOP Occitanie Pôle Pyrénées respecte les préconisations gouvernementales et s'inscrit dans le cadre du « guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle » validé par le ministère du Travail, mis à jour le 15 mai 2020 et indexé au règlement intérieur. Il est diffusé aux stagiaires par voie électronique en amont de la formation et est également mis à disposition dans toutes nos salles de formation.



PORT DU MASQUE

Port du masque obligatoire dans les salles de formation, tant pour le formateur que pour les stagiaires pendant toute la durée de la formation



OCCUPATION DES SALLES

Respect nécessaire d'une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les stagiaires dans les salles de formation et de restauration



MATERIEL

Demande formulée au préalable aux stagiaires et formateurs de se munir de leurs propres fournitures et matériel (stylo, bloc, papier, ordinateur...), de leur bouteille d'eau individuelle et d'une collation au besoin

Mise à disposition de distributeurs de gel hydroalcoolique à toutes les entrées/sorties des étages et dans toutes les salles de formation



MODALITES ADMINISTRATIVES

Dématérialisation des documents administratifs ad hoc (fiche d'évaluation à chaud, attestation de formation) et transmission par voie électronique



NETTOYAGE DES LOCAUX

Nettoyage quotidien des locaux et des salles de formation, dont les surfaces de contact (poignées de portes, tables, comptoirs...), au moyen de désinfectants conformes à la norme NF EN 14476

Aération systématique des salles de formation pendant les temps de pause



REGISTRE DES PARTICIPANTS

Mise en place d'une liste des stagiaires et des intervenants avec leurs coordonnées pour permettre de prévenir l'ensemble du groupe en cas d'infection déclarée par un participant après la formation

Rappel des gestes barrières

- . Se laver les mains régulièrement avec du savon et/ou une solution hydroalcoolique
- . Tousser, éternuer dans son coude
- . Utiliser des mouchoirs à usage unique
- . Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades

Les formations « intra »

Pour les formations organisées en dehors de nos locaux, il convient d'obtenir le protocole sanitaire mis en place par la structure accueillante concernée et d'en informer les parties prenantes (stagiaires et formateurs).

Il revient au formateur de respecter le protocole sanitaire de la structure accueillante. A noter, le formateur est responsable de l'hygiène du matériel qu'il apporte pour la formation.